Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20261110-D151_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du lundi 9 novembre 2026

Service référent : Finances Commande Publique

Objet : Finances – Budget cinéma – Décision modificative n° 1

L'An deux mil vingt-six, le 09 novembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 03 novembre 2026, s'est réuni à la Maison des Association en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LE ROUX, Maire.

Présents : M. Patrick LE ROUX, Maire, M. Gildas QUENDO, Mme Christine POUILLET, M. Serge BROSOLO, Mme Annick DELAUNAY, M. Jean-Michel BELZ, M. Hugues VANNIER, Adjoint au Maire, Mme Pascale SALINAS, M. Nicolas LECOMTE, Mme BARGAIN Marie-Céline, Mme Alizée POUILLET, M. Gérard MAISNIER, M. Alexis LIGEOUR, Conseillers délégués, Mme Nicole KIRSCHGESSNER, Mme Eugénie CORITON, M. Alain MOREAU, Mme Viviane AUDIC, Mme Arlette ROSSIGNOL, Mme Martine LE BERRE, Mme Anne CLARISSE TURI, Mme Marie-Hélène BERTRAND, Mme LEMOULINIER Sophie, Mme Sophie LAPLANCHE Conseillers municipaux.

Absents : M. Pierre-Yves ROSTREN,

Représentés : Mme Corinne GONTARD représentée par M. Nicolas LECOMTE ; M Jean-Pierre BOUTAUD représenté par M. Alexis LIGEOUR, M. Alain BENSOUSSAN représenté par Mme Anne CLARISSE TURI

Secrétaire de séance : Mme Alizée POUILLET

Conseillers en exercice : 27
Présents : 23
Votants : 26

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20261110-D151_2026-DE

Séance du conseil municipal du lundi 9 novembre 2026

Délibération N°151/2026

Service référent : Finances Commande Publique

Objet : Finances – Budget cinéma – Décision modificative n° 1

Rapporteur : Serge BROSOLO, adjoint aux Maire chargé des Finances, de la Commande publique et du Mécénat

Exposé :

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter une décision modificative n°1 au budget annexe du cinéma et ainsi d'approuver l'ouverture de crédits supplémentaires.

L'activité du cinéma nécessite un ajustement des crédits budgétaires afin de tenir compte de l'augmentation des dépenses liées à la location des films et des recettes générées par les entrées.

Il convient donc de prévoir des crédits supplémentaires à hauteur de 30 000 €, et d'ajuster le compte 61358 « Autres locations mobilières » en dépenses de fonctionnement et le compte 7062 « Redevances et droits des services à caractère culturel » en recettes de fonctionnement du budget annexe du cinéma.

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Recettes : Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses - Compte 7062 – Redevances et droits des services à caractère culturel		+ 30 000 €
Dépenses : Chapitre 011 – Charges à caractère général - Compte 61358 – Autres locations mobilières	+ 30 000 €	
TOTAL	+ 30 000 €	+ 30 000 €

Avis des commissions municipales : Lors de sa séance en date du 2 novembre 2026, la Commission Administration générale Communication Sécurité et Sport a émis un avis favorable.

Adoption :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 1612-1,
Vu le budget primitif du budget annexe du cinéma pour l'exercice 2026 ;

À l'unanimité, après en avoir délibéré, le conseil municipal,

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20261110-D151_2026-DE

APROUVE la décision modificative n° 1 du budget annexe du cinéma ;

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

DIT que la présente délibération sera transmise pour exécution au Service Finances et Commande publique de la Ville ;

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de légalité.

A Quiberon, le 10 novembre 2026

Le Maire

MAIRIE DE QUIBERON (MORBIHAN)

Patrick Le Roux

R. A. A. : 2026-
Classification actes : FINANCES LOCALES – 7.1 – DÉCISIONS BUDGÉTAIRES
Publié le 13 novembre 2026

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20261110-D151_2026-DE